

Bourses de mobilité

Culture en région

Chaire de recherche en économie créative et mieux-être – Culture en région

Titulaire de l'axe : Julie Bérubé

Appui financier des Fonds de recherche du Québec – secteur Société et culture

<https://doi.org/10.69777/327520>

Public visé :

Le programme s'adresse aux étudiant·es de 1^{er}, 2^e et 3^e cycle présentant des recherches sur la culture en région.

Valeur des bourses :

Remboursement de dépenses admissibles, jusqu'à 1000 \$

Le programme rembourse les dépenses suivantes :

- Frais d'hébergement (pour la durée du colloque et une journée supplémentaire) ;
- Frais de transport ;
- Frais d'inscription au colloque.

De plus, un *per diem* de 62 \$ par jour pour frais de repas (14 \$ pour déjeuner, 20 \$ pour dîner, 28 \$ pour souper) est accordé.

Dossier de candidature :

- 1) Une lettre indiquant :
 - i) La nature, la date et le lieu du colloque concerné ;
 - ii) Le sujet de la présentation, les coprésentateur·rices (s'il y a lieu), et le lien avec la culture en région ;
 - iii) Les subventions ou les aides financières déjà obtenues pour ce même colloque ;
 - iv) Le montant désiré ;
- 2) Une lettre officielle confirmant la participation au colloque indiqué ;
- 3) Un document, issu des organisateur·rices, indiquant les principaux renseignements au sujet du colloque (nature, programme,...) ;
- 4) Un budget de déplacement, comprenant une liste de toutes les dépenses effectuées et de tous les revenus.

Dépôt du dossier de candidature :

Les personnes doivent soumettre leur dossier via le formulaire suivant :

<https://forms.gle/znhztwzbjGZAi3nD6>

Les demandes seront acceptées dans la limite des fonds disponibles. L'année financière de l'axe débute en avril. Si la présentation est donnée conjointement avec un·e professeur·e, celui ou celle-ci doit contribuer à part égale avec ses propres fonds de recherche.

Une fois la demande acceptée, l'argent sera versé après l'événement, sur présentation des factures et d'un bilan financier du déplacement.

Le processus de remboursement suit la [politique relative aux frais de voyage et aux frais de déplacement](#) de l'UQO. Un [aide-mémoire](#) est également disponible.

Échéancier :

N/A

Pour toute question, veuillez contacter Naomie Allard, coordonnatrice de l'axe Culture en région à l'adresse suivante : naomie.allard@uqo.ca